

DEPARTEMENT DE L' AISNE

## Ville de CHATEAU-THIERRY

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Délibération 2022-011

Date de convocation : 28 janvier 2022  
Nombre de Conseillers :  
en exercice : 33  
présents : 22  
votants : 33

**L'an deux mil vingt-deux, le trois du mois de février, à dix-neuf heures, les membres composant le Conseil Municipal de la Ville de Château-Thierry se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de M. EUGÈNE, Maire.**

**Etaient présents :** M. EUGÈNE - M. REZZOUKI - Mme DUPUIS - M. JACQUESSON  
Mme THOLON - Mme BONNEAU - M. HAQUET - M. BOKASSIA - M. POURCINE  
Mme COUTANT - Mme BOULONNOIS - M. BOUTELEUX - Mme SIMON  
Mme POUILLART - M. RIMLINGER - Mme COEZZI - M. ZELLEK - Mme BOUAFIA  
Mme CHEVET - M. FAUVET - M. ABDELMADJID - Mme LAMBERT-MALAIZE.

**Absents excusés :** M. BOZZANI (P. à Mme DUPUIS) – Mme REDOUTÉ  
(P. à M. EUGÈNE) - Mme LERICHE-CHARPENTIER (P. à M. BOUTELEUX) - M. DUSEK  
(P. à Mme BONNEAU) - Mme PERARDEL-GUICHARD (P. à Mme DUPUIS)  
Mme MILANDRI (P. à M. REZZOUKI) - Mme FERY (P. à Mme THOLON)  
M. PIETKIEWICZ (P. à M. EUGÈNE) - Mme PERROT (P. à Mme COUTANT) - M. SAMYN  
(P. à M. ZELLEK) - M. JAUNET (P. à M. HAQUET).

### **Objet : Instauration du Service National Universel (SNU)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code du service national, et notamment ses articles :

- L111.1 relatif à l'accomplissement obligatoire du service national universel,
- L111.2 relatif aux obligations composant le service national universel,
- L112.1 et suivants relatifs au champ d'application du service national universel,
- L1113.1 et suivants relatifs au recensement

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Il s'adresse à tous les jeunes garçons et filles, âgés de 15 à 17 ans pour une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale.

Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain,
- le renforcement de la cohésion nationale, qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires,
- le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Il comporte obligatoirement un séjour de cohésion de deux semaines en dehors du département d'origine du jeune et une mission d'intérêt général de deux semaines. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum qui peut prendre notamment la forme d'un service civique.

En lien avec ses fortes ambitions d'éducation à la citoyenneté pour la jeunesse, la Ville de Château-Thierry souhaite souscrire à ce dispositif. Il correspond à l'investissement souhaité en faveur des jeunes et constitue un levier ambitieux et innovant d'accompagnement de nos citoyens.

Le SNU renforce l'implication des jeunes dans la vie de la nation, promeut la notion d'engagement et favorise le sentiment d'unité nationale autour de valeurs communes.

Les missions d'intérêt général notamment dans les domaines de la solidarité, de l'environnement, de la culture, du sport, de la santé, de l'éducation ont une durée de 84 heures, réparties au cours de l'année qui suit le séjour de cohésion sociale.

Il est proposé que la Ville de Château-Thierry s'inscrive dans ce dispositif et renforce l'accueil de jeunes dans le cadre de leur engagement volontaire sous la forme d'un service civique.

Avec 30 suffrages pour, 2 abstentions (M. FAUVET et Mme LAMBERT) et 1 non-participation au vote (Mme CHEVET),

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

AUTORISE la Ville à adhérer au dispositif du service national universel et à accueillir au sein de sa structure des jeunes volontaires pour les missions d'intérêt général

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y afférents.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.



SEBASTIEN EUGENE  
2022.02.07 11:35:30 +0100  
Ref:20220205\_200003\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire

Sébastien EUGENE